Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Mercredi, 31 Octobre 2012 00:00 -

Dans le cadre d'une nouvelle approche intitulée : «Contrat de destination», le ministère du tourisme entreprendra avant fin 2012, des projets touristiques dans les régions de Kasserine, Le Kef et Kairouan.
Selon un communiqué du ministère, relayé par une agence de presse, ces projets portent essentiellement sur l'aménagement et le développement des activités d'animation, de loisirs et d'hébergement dans ces régions de la Tunisie. D'autant plus que les sites culturels et naturels de ces trois villes ont été retenus comme étant des sites prioritaires, à promouvoir dans le cadre de cette nouvelle approche.

en savoir plus

Le concept de «contrat de destination» qui sera étendu, dans une seconde étape à d'autres régions, vise la création de nouveaux produits culturels et naturels tout en favorisant une implication active des populations locales.

Consultez la source sur Veille info tourisme: Lexpertise française pour revaloriser les sites culturels tunisiens